

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 MAI 2007

**NOUVEAUTE : le site web officiel de la ville d'Othis
est consultable sur www.othis.fr**

Vie scolaire : Carte scolaire 2007/2008 - Demande d'ouverture de classes

Rapporteur : M. CORNEILLE

Au vu de la progression des effectifs prévisionnels dans le groupe scolaire de Beaupré à l'approche de la rentrée 2007/2008, le Conseil Municipal a réitéré sa demande de création d'une classe en maternelle et d'une classe en élémentaire.

En effet les effectifs prévus à la rentrée en maternelle sont de 160 élèves (32 par classe) et en primaire de 252 élèves (28 par classe), soit des moyennes supérieures aux seuils d'ouverture édictés par l'Education Nationale (30 élèves par classe en maternelle et 27,5 élèves par classe en primaire).

M. CORNEILLE a demandé solennellement que les ouvertures de classe, auxquelles les enfants d'Othis ont droit, soient décidées afin qu'ils disposent à la rentrée de bonnes conditions d'études.

Reconduction du CEL pour les années 2007/2008/2009 - Accompagnement à la scolarité

Rapporteur : Mme BERNASZUK

Le Conseil Municipal a reconduit le Contrat Educatif Local et notamment les mesures d'accompagnement à la scolarité, dont le succès pédagogique et éducatif est le fruit d'un partenariat efficace avec le milieu scolaire et associatif, en particulier le Centre Culturel et le Millénum Informatique. Soucieux de permettre une meilleure intégration scolaire et une plus grande égalité des chances il a en particulier validé le programme d'actions de l'année scolaire 2007-2008 et ceci en dépit de la baisse des crédits publics (- 41 % pour la CAF) et des inquiétudes sur l'avenir des fonds alloués par la Jeunesse et les Sports.

Transports : Evolution du réseau des transports en commun - Observations auprès du STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France)

Rapporteur : M. QUERREC

Sollicitée par le STIF, syndicat organisateur des transports en Ile de France le 12 janvier dernier, la Municipalité a préalablement demandé à un collectif d'usagers de recueillir les remarques des voyageurs sur les modifications proposées sur les lignes 701, 708 et 711 de la CIF et de les lui communiquer. Celles-ci ont fait l'objet d'une lettre au STIF en date du 2 février 2007 faisant part du mécontentement des usagers sur l'allongement des temps de trajet de la ligne 708 à destination de la gare de St Mard.

Si le Conseil Municipal a déploré l'absence de prise en compte de ses remarques par le STIF, il s'est en revanche réjoui de l'effort financier supplémentaire (+ 10 % soit 80 000 € sur un budget supérieur à 780 000 €) consenti par le Syndicat Mixte et le Conseil Général pour faire fonctionner un service des transports de la Goële pourtant déficitaire.

Haut Débit et téléphonie mobile : Demande d'amélioration des réseaux d'accès à Internet Haut Débit et à la téléphonie mobile

Rapporteur : M. GELINAT

A plusieurs reprises, la **Municipalité a rappelé à France Telecom et à la société Orange leurs obligations en matière de desserte et demandé des améliorations substantielles** dans le domaine de la téléphonie mobile comme des nouvelles technologies. Les Othissois sont en effet en droit d'attendre, même dans un secteur concurrentiel, le meilleur service possible. **La détermination municipale s'avère payante** et M. GELINAT a donné lecture d'un message de la Direction Régionale de France Telecom reçu quelques heures avant le Conseil Municipal : « pour prolonger nos différentes conversations et les nombreuses demandes d'analyse liées aux difficultés d'accès à l'Internet Haut Débit, j'ai le plaisir de vous informer que **France Telecom a programmé pour la période octobre/novembre 2007 la réalisation de travaux d'infrastructures visant à améliorer la qualité de service rendu** ».

Vie sociale : Soutien aux salariés de l'entreprise LSG Gate Gourmet

Rapporteur : M. CORNEILLE

Le Conseil Municipal a apporté son **soutien total aux salariés de LSG Gate Gourmet**, qui luttent pour le maintien de leur emploi et de leur outil de travail et manifesté sa **solidarité avec les 13 Othissois concernés** par la procédure de liquidation judiciaire enclenchée par le désinvestissement du principal actionnaire de l'entreprise, la société Lufthansa.

Le Conseil Municipal a demandé aux représentants de l'Etat français et au Comité de Pilotage d'intervenir auprès de la société allemande afin qu'elle prenne toutes ses responsabilités et contribue à la recherche de solutions pérennes pour l'emploi. Il a condamné par ailleurs des orientations économiques qui privilégient la recherche du profit à tout prix au bénéfice des actionnaires et au détriment des salariés.

Vie associative : Subvention aux associations

Rapporteur : M. DOMENC

Le second volet de subventions a été voté pour un montant global de 2 980 € réparti comme suit : L'Alpine Francilienne 400 €, Coopaqua 700 €, Flashdance 1 000 €, Amicale Othissoise de Tarot 880 €.

La politique municipale de soutien aux associations a pour but la pratique par le plus grand nombre, au moindre coût. Ainsi la progression constante depuis 2001 des aides municipales a permis de stabiliser le prix des cotisations et de conforter les activités. Par ailleurs M. DOMENC a donné lecture du montant des **subventions allouées aux associations d'Othis par la Communauté de Communes de la Plaine de France en 2007, sur proposition de la Municipalité. Leur montant total s'élève à 133 870 €,** en nette augmentation par rapport à 2006, réparti comme suit : Centre Culturel 13 440 € (+12 %), Rollers 7 700 € (+10 %), Club Omnisports 67 200 € (+12 %), Cheveux d'Argent 7 800 € (+12 %), Twirling 1 430 € (+10 %), Ecole de chant et de musique 36 300 € (+10 %).

Informations

Sécurité : M. ROMANDEL a évoqué la tenue de réunions avec la gendarmerie, le 22 mai sur la sécurité et le 12 juin sur la construction de la caserne de gendarmerie d'Othis.

Hommage : M. CORNEILLE a indiqué que la Municipalité proposerait aux associations d'anciens combattants de donner à la Maison du Combattant, le nom de Lucie AUBRAC.

Enquête publique – Modification du POS

Le Conseil Municipal du 27 avril dernier a décidé de mettre en œuvre une modification du Plan d'Occupation des Sols dont l'objectif principal porte sur la création d'une zone et d'un règlement spécifique pour le Domaine de Nerval situé sur le site de l'ancien Intermarché ; l'objectif secondaire étant l'ajustement de certains articles dans d'autres zones. L'enquête publique se déroulera du 9 juin au 11 juillet. Le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition à l'Espace François Mitterrand aux dates et horaires suivants :

samedi 9 juin de 9h à 12h
mercredi 20 juin de 14h à 17h
mercredi 11 juillet de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, un registre sera à votre disposition aux services techniques de la mairie.